

REVISION DU PLU



Phase Diagnostic – SECTEUR PARIS CENTRE

REUNION PUBLIQUE DU 12 AVRIL 2021

| Mars 2021 |



Sommaire



01 Introduction, Contexte

02 Présentation du diagnostic territorial

03 La concertation sur le diagnostic

04 Remerciements

01

Introduction / Contexte

Qu'est-ce qu'un Plan local d'urbanisme ?

Objectifs généraux



- C'est à la fois un **projet de ville** et un **document réglementaire** .

- Projet de ville :

Le **Projet d'Aménagement et de Développement Durables** (PADD) fixe, dans le **respect des objectifs du développement durable** pour les années à venir, les **orientations générales de la commune** :

- en matière de politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de paysage, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers et des continuités écologiques ;
 - concernant l'habitat, les déplacements, les réseaux (transport, énergie, communications), l'équipement commercial, le développement économique et les loisirs.
- Document réglementaire :
 - C'est un document d'urbanisme qui **régit** l'occupation et l'utilisation des sols.
 - Il **détermine** certaines règles de construction applicables à toute la ville.
 - Il **identifie** les éléments du paysage, les espaces verts et les bâtiments protégés...



Qu'est-ce qu'un Plan local d'urbanisme ?

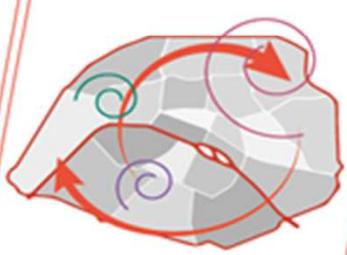
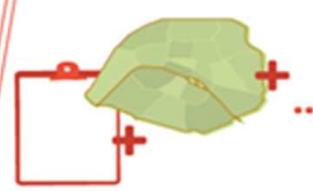
Ce que détermine le Plan local d'urbanisme à l'échelle de la ville de Paris :

- La distinction entre espaces verts et espaces urbains
- Les caractéristiques urbaines et les évolutions proposées pour les différents secteurs de la ville
- Le maintien et la répartition des espaces verts
- L'emplacement des futurs équipements
- Les caractéristiques des constructions (hauteur, implantation, traitement des façades...)
- Il détermine, selon la localisation des projets, les fonctions qui peuvent être imposées, encouragées ou limitées.



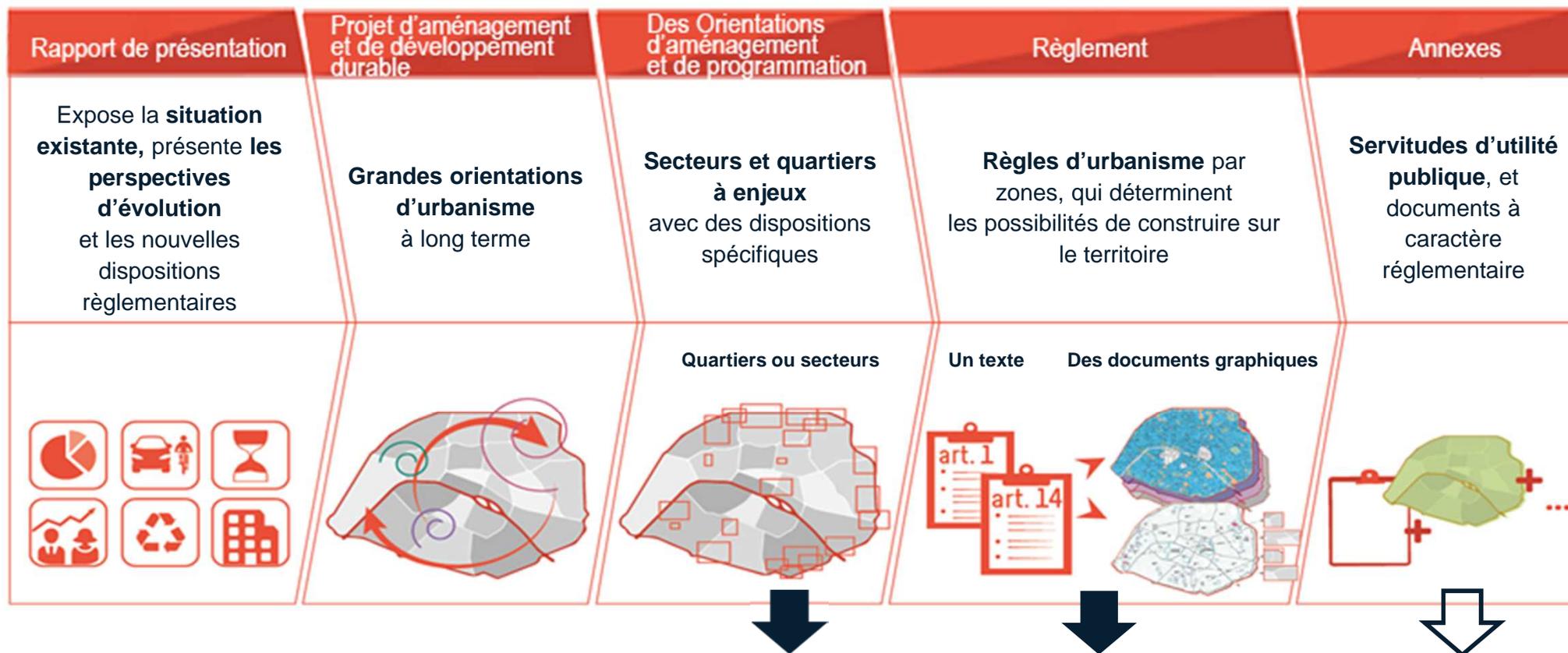
De quoi est-il constitué ?

Liste des pièces constitutives du Plan local d'urbanisme :

Rapport de présentation	Projet d'aménagement et de développement durable	Des Orientations d'aménagement et de programmation	Règlement	Annexes
Expose la situation existante , présente les perspectives d'évolution et les nouvelles dispositions réglementaires	Grandes orientations d'urbanisme à long terme	Secteurs et quartiers à enjeu avec des dispositions spécifiques	Règles d'urbanisme par zones, qui déterminent les possibilités de construire sur le territoire	Servitudes d'utilité publique , et documents à caractère réglementaire
		<p>Quartiers ou secteurs</p> 	<p>Un texte Des documents graphiques</p> 	

A quoi sert-il ?

A terme, il sert à délivrer des autorisations d'urbanisme :



Certains documents du PLU sont « opposables aux projets » : les Orientations d'aménagement et de programmation, le règlement et les annexes. Ils empêchent juridiquement la réalisation de certains projets (qui ne seraient pas compatibles et/ou conformes, ou ne respecteraient pas les servitudes d'utilité publique...).

Pourquoi réviser le Plan local d'urbanisme de Paris ?

En quelques mots



- Le précédent Plan local d'urbanisme date de 2006 et prévoyait « projet de ville pour Paris à l'horizon de 2020 » : l'échéance est désormais atteinte.
- Les documents d'urbanisme doivent être régulièrement actualisés pour prendre en compte :
 - les orientations choisies par la municipalité
 - les nouveaux enjeux et l'évolution du territoire
 - la nouvelle réglementation.
- Certains aspects du Plan local d'urbanisme actuel pourront être confirmés dans le cadre de cette révision.
- Les dispositions du nouveau Plan local d'urbanisme prendront en compte le Plan climat air énergie territorial.



Pourquoi réviser le Plan local d'urbanisme de Paris ?



Pour viser l'adoption d'un Plan local d'urbanisme bioclimatique

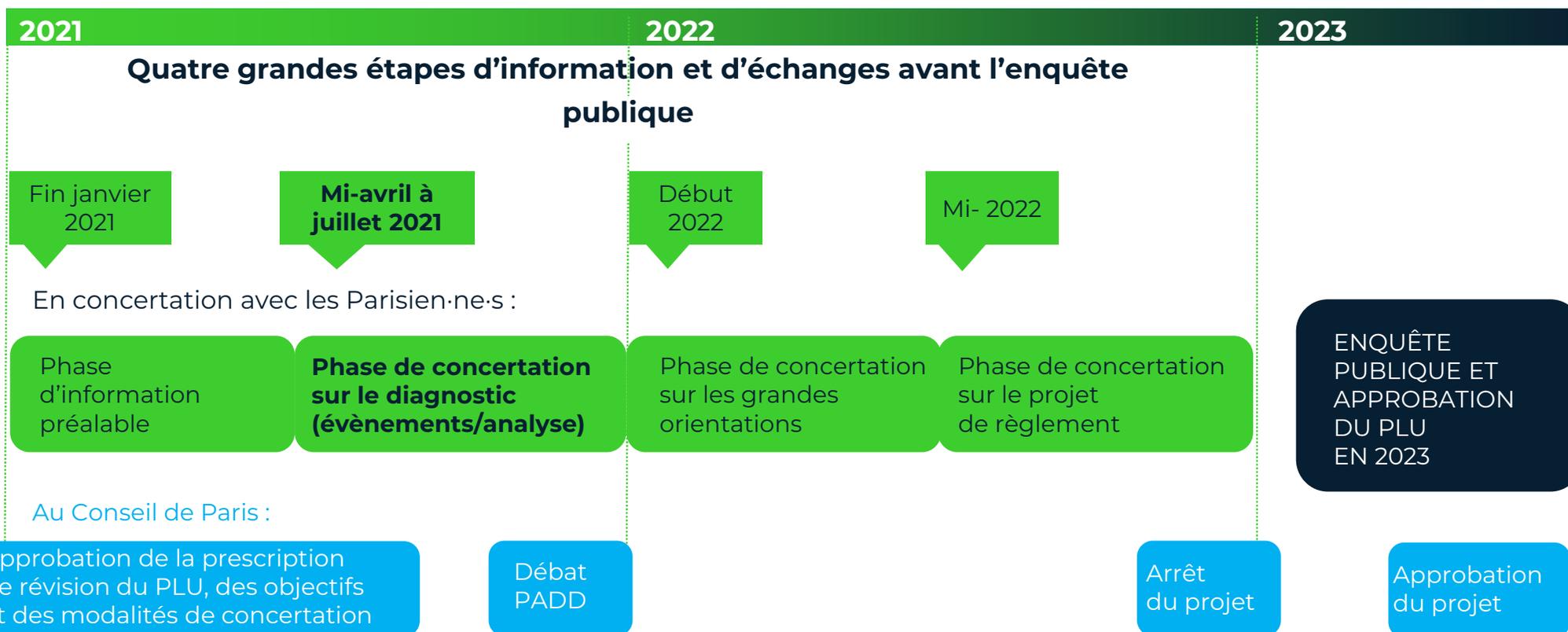
- Le Projet d'aménagement et de développement durable de 2006 a accompagné la prise en charge progressive de certains enjeux environnementaux et a été enrichi ponctuellement.
- Il est désormais limité pour prendre en compte la dimension « bioclimatique » que la municipalité entend donner au document.

« Le caractère bioclimatique du futur Plan local d'urbanisme sera un des leviers majeurs de notre action municipale et renvoie à un mode de conception architecturale qui s'appuie sur le site et l'environnement du projet pour obtenir des conditions optimales de qualité de vie et de confort, dans le respect de l'environnement, de la biodiversité et de la biosphère. Face à l'urgence climatique et sanitaire, c'est un changement profond de paradigme que nous portons à travers l'extension des principes de bioclimatisme à la conception de la ville et de l'urbanisme parisien. »

Le calendrier prévisionnel de la révision



Un processus de concertation avec les Parisien·ne·s et de vote des élu·e·s parisien·ne·s tout au long de la révision



02

Le diagnostic territorial

Sommaire du diagnostic territorial

- 01  Données générales
- 02  Approche socio-démographique
- 03  Vie locale
- 04  Approche environnementale
- 05  Cadre urbain



Une densité humaine plus forte que les communes voisines

- Paris, cœur de métropole, concentre 2,18 millions d'habitants et 1,81 millions d'emplois sur une superficie relativement réduite de 105 km²
- La densité humaine atteint 380 personnes à l'hectare en moyenne, contre 135 à l'échelle de la métropole et 15 dans le reste de l'IDF



DENSITÉ HUMAINE

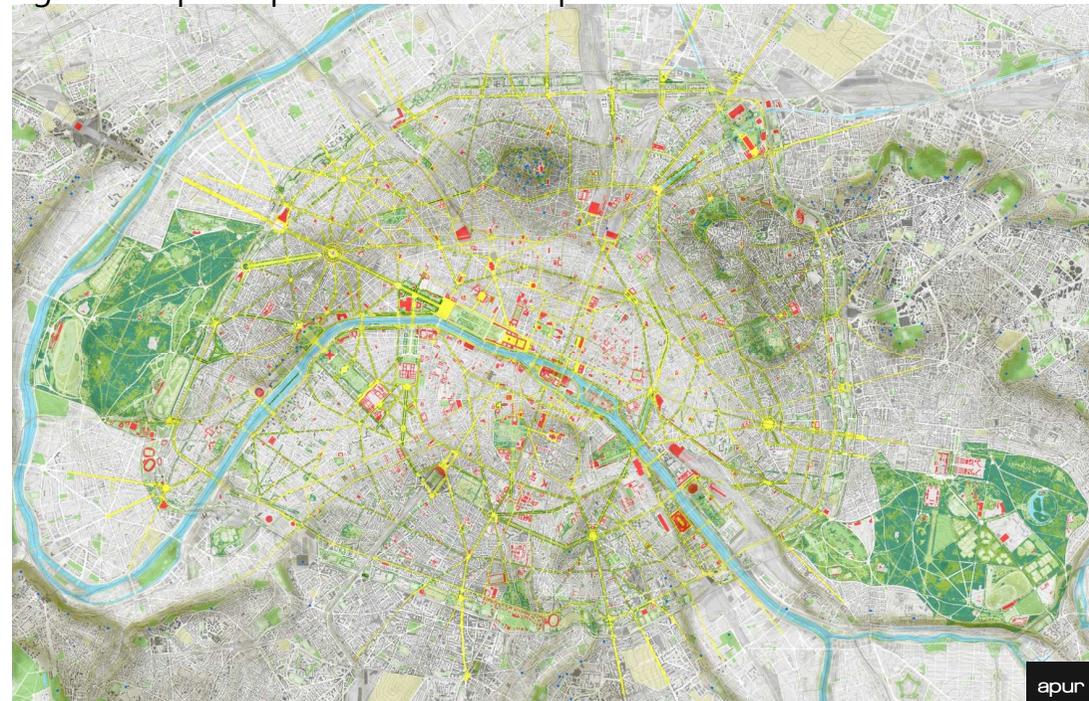
Nombre d'habitants + emplois salariés estimés, à l'hectare



Sources : fichier Sirene (INSEE), traitement Apur 2016, Recensement de la Population (INSEE) 2015

Le paysage parisien

- Une topographie marquée par la vallée de la Seine, les buttes et les coteaux;
- de grandes compositions urbaines et des monuments iconiques;
- Les deux bois et la ceinture verte qui rattachent Paris au réseau des grands espaces plantés de la métropole



LE PAYSAGE DE PARIS



Source : APUR



559 hectares, 6,4% du total parisien

100 296 habitants (2018), 4,6% de la pop. parisienne (11e rang)

179 habitants à l'hectare (2018), 250 à Paris, hors bois

201 032 emplois (2016), 11,1% des emplois parisiens

302 300 présents en journée, 3 242 800 présents à Paris

Revenu médian des hab. (2015) : 34 277€, 28 440€ à Paris

80147 logements (2017), 5,8% du parc de logements parisien

Logements sociaux SRU (2019): 10,0%, 21,4% à Paris

Prix de l'immobilier : 12 498€/m², 10 460 €/m² à Paris (1^{er} trimestre 2020)

Taux de motorisation des ménages (2017) : 23,0%, 34,4% à Paris

Evolution du taux de motorisation (2006-2017): -27,2%, -18,7% à Paris

Végétation publique par habitant : 2,3m², 7,2 m² à Paris

Végétation par habitant : 6m², 15m² à Paris

97% de la population se trouve à moins de 10 minutes de marche d'un espace vert public



Données générales

En gras les cartes reprises dans ce document

En vert les cartes issues du PLU actuel

Données générales

- **Photo aérienne**
- Plan 2021

Paris aujourd'hui

- Datation du bâti
- **Densité humaine**
- Niveau de revenu
- Logements sociaux et hébergements
- Spécificités économiques
- Centralités et vie locale
- Thermographie aérienne
- La végétation et les tissus urbains
- Mixité fonctionnelle
- **PLU : équilibre entre destinations**
- **PLU : zonage général**

Histoire

- Carte des Chasses du Roi, 1764-1807
- Plan Pelet, 1839
- Carte topographique dite type 1900, 1906
- Carte topographique, 1934-1962
- Plan parcellaire de Paris, dit hauteur d'étage, 1990
- Le patrimoine mondial de l'UNESCO et les monuments historiques



Approche socio-démographique



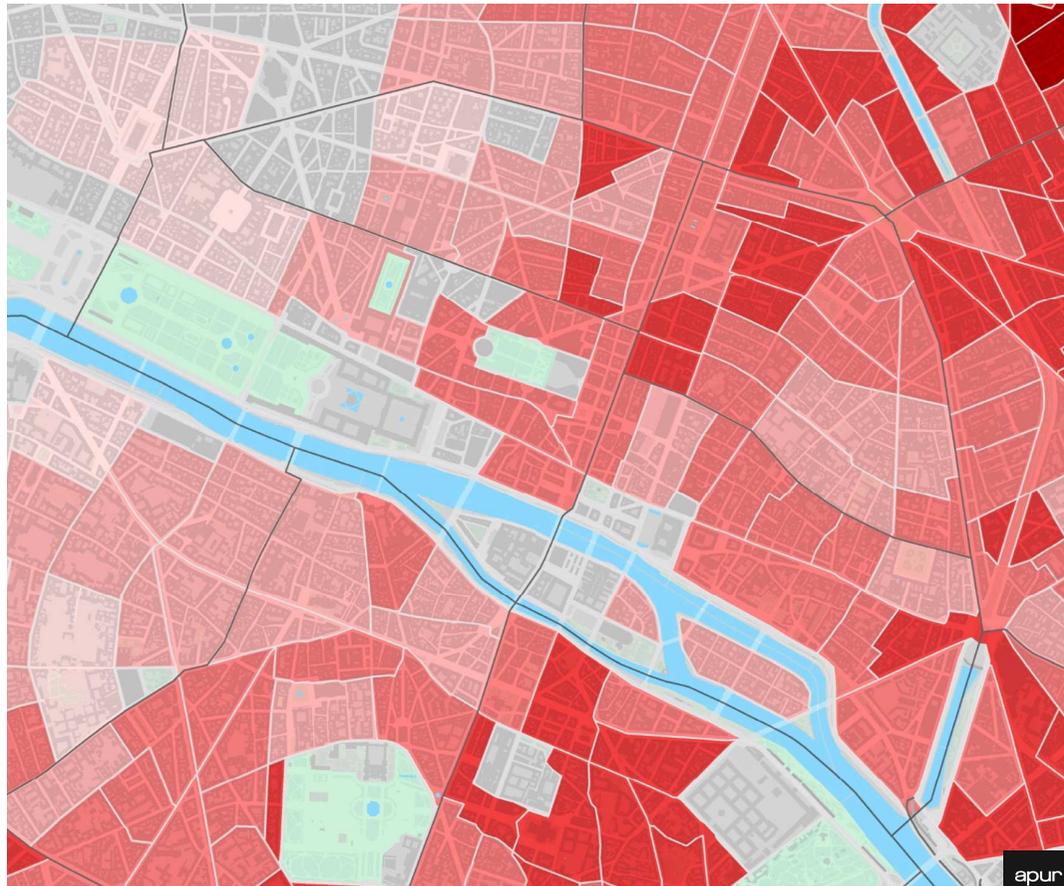
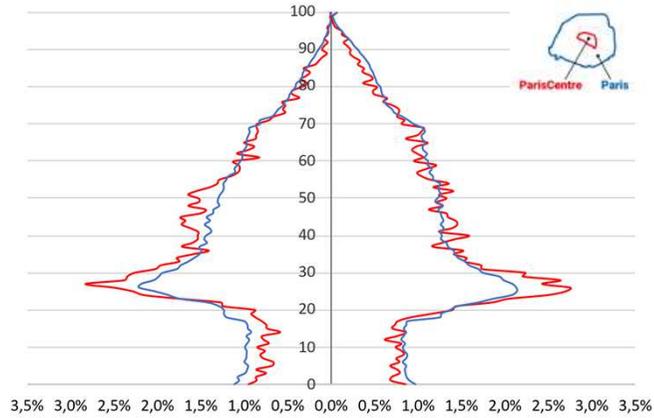
Population

- 100 300 habitants
- 179 habitants à l'hectare (250 à Paris)
- 10 900 familles soit 17% des ménages (Paris : 22%)
- 16% des habitants ont moins de 20 ans (Paris : 19%)
- 22% des habitants ont plus de 65 ans (Paris : 17%)
- Revenu médian des habitants : 34 300 € (28 440 € à Paris)
- 14% des ménages vivent sous le seuil de pauvreté (Paris : 15%)

Une population qui triple en journée

une surreprésentation de personnes seules parmi les habitants (56% des ménages, contre 51% à Paris), de jeunes actifs, et de cadres et professions intellectuelles supérieures

Une surreprésentation des jeunes adultes



DENSITÉ DE POPULATION

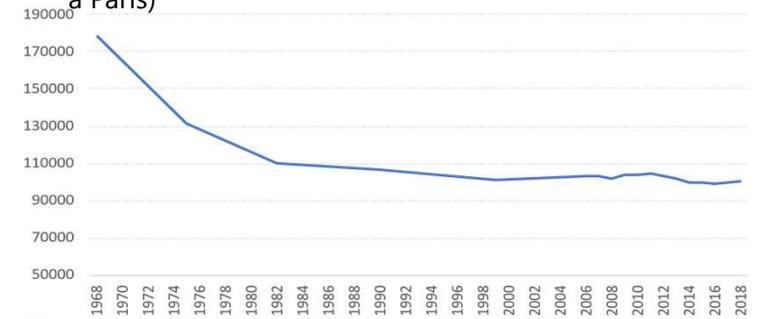
- Nombre d'habitants à l'hectare
- plus de 800
 - de 600 à 800
 - de 400 à 600
 - de 200 à 400
 - moins de 200

Les emprises des principaux équipements ainsi que les IRIS non significatifs apparaissent en gris.
Source : Recensement de la Population (INSEE) - 2017

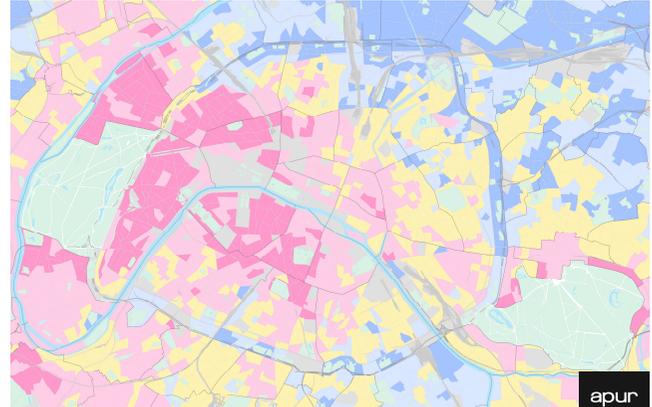


Un nombre d'habitants en diminution

- -0,6% d'habitants en moyenne par an entre 2011 et 2018 (- 0,5% à Paris)



Des ménages plutôt favorisés



NIVEAU DE REVENU DÉCLARÉ DES MÉNAGES (*)

- revenu supérieur plus de 200% du revenu médian national 42 200 €
- intermédiaire supérieur entre 150 et 200% du revenu médian national 31 680 €
- intermédiaire moyen entre 100 et 150% du revenu médian national 21 115 €
- intermédiaire inférieur entre 75 et 100% du revenu médian national 15 835 €
- revenu inférieur moins de 75% du revenu médian national

(*) Catégories établies en appliquant la définition retenue par l'OCDE. Les emprises des principaux équipements ainsi que les IRIS non significatifs apparaissent en gris.
Source : INSEE, DGFiP-CNAF-CNAV-CCMSA, FiLoSoFi - 2017



- 80 100 logements
- 6 080 logements sociaux SRU, 10% (21,4% à Paris)
- 124 places d'hébergement pour 10 000 habitants (157 à Paris)
- Prix de vente des logements : 12 500 €/m² au 1^{er} trimestre 2020 (Paris : 10 460 €/m²)

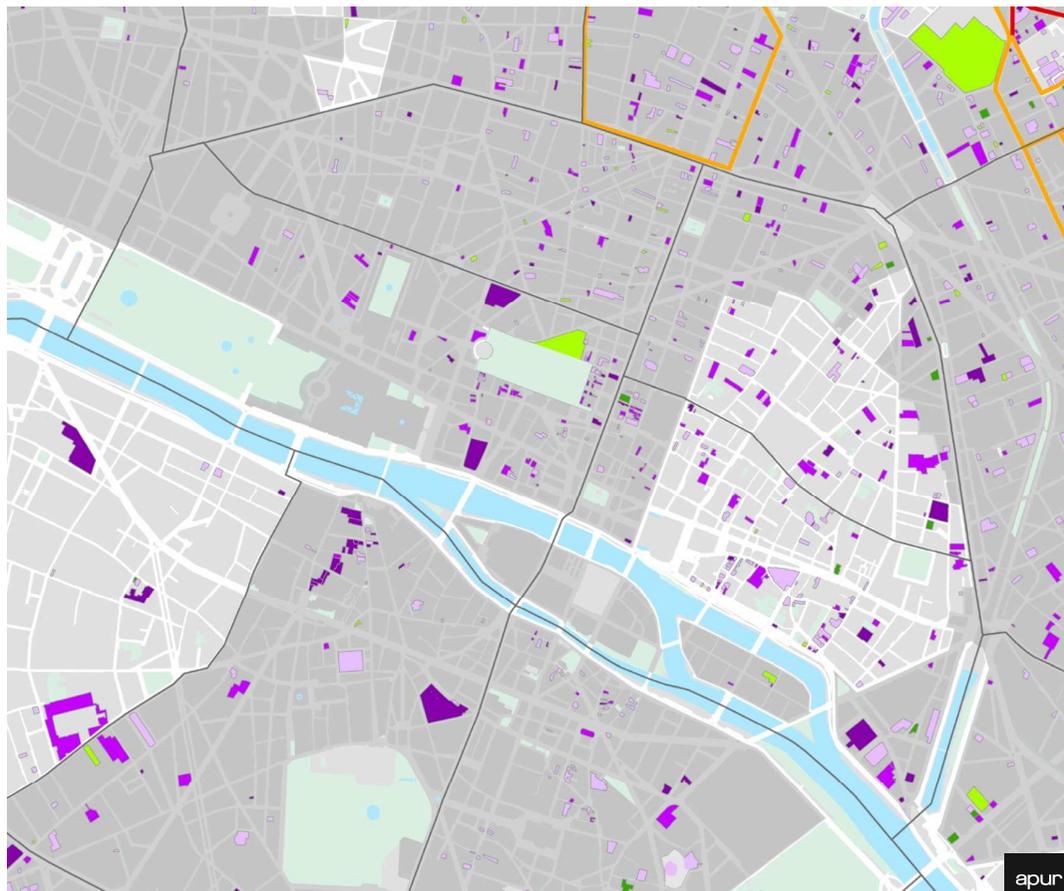
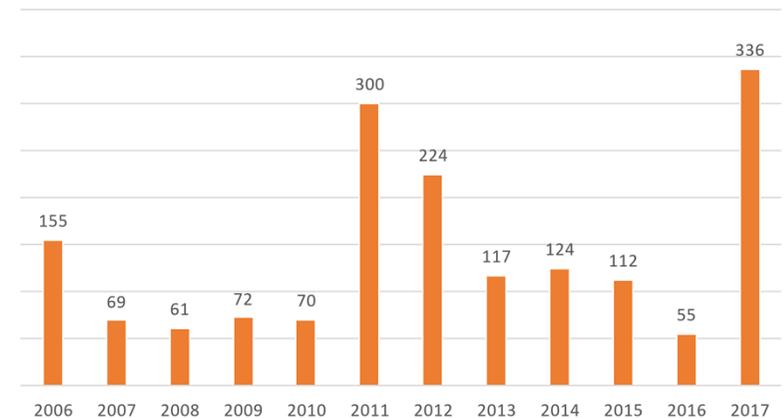
Un parc ancien composé d'une majorité de petits logements

Peu de logements sociaux et des prix élevés à la vente et à la location.

Une croissance du parc dans la moyenne parisienne

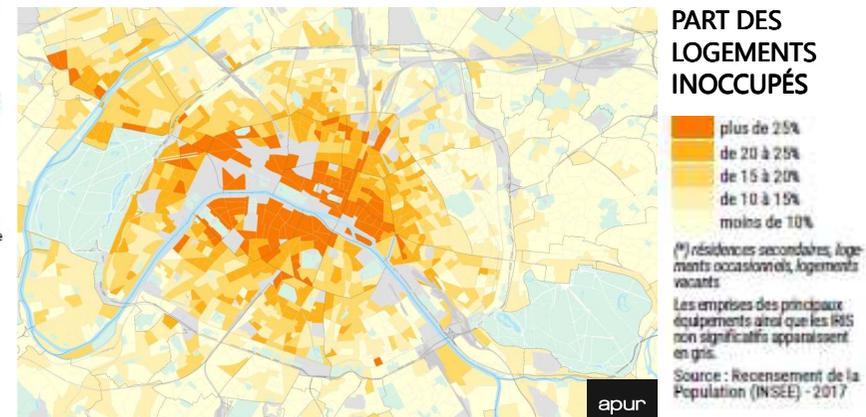
- 1 700 logements construits entre 2006 et 2017
- Taux de croissance du parc de logements : **3,4%** (3,6% à Paris)

Logements autorisés à la construction



Presque un tiers de logements inoccupés

- 71% résidences principales (83% à Paris)
- 29% logements inoccupés (17% à Paris)





Activité économique et emploi

- 201 000 emplois
- 360 emplois à l'hectare (209 à Paris)
- 3,4 emplois pour 1 actif résident (1,51 à Paris)
- 37 hébergements touristiques au km² (Paris : 21)

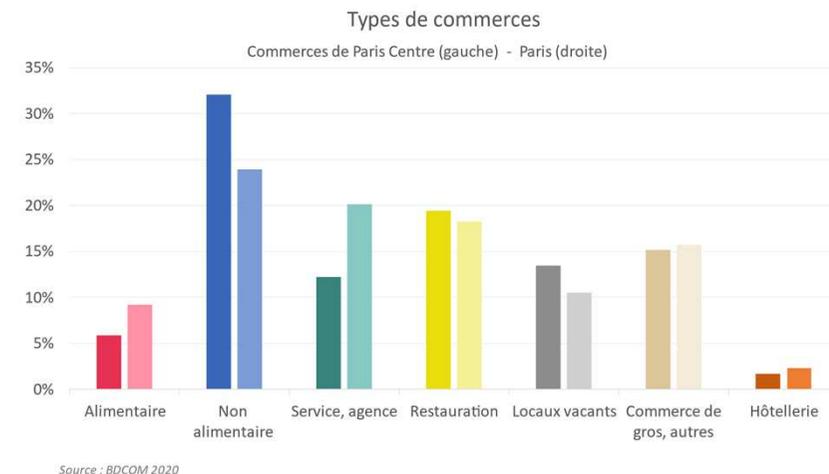
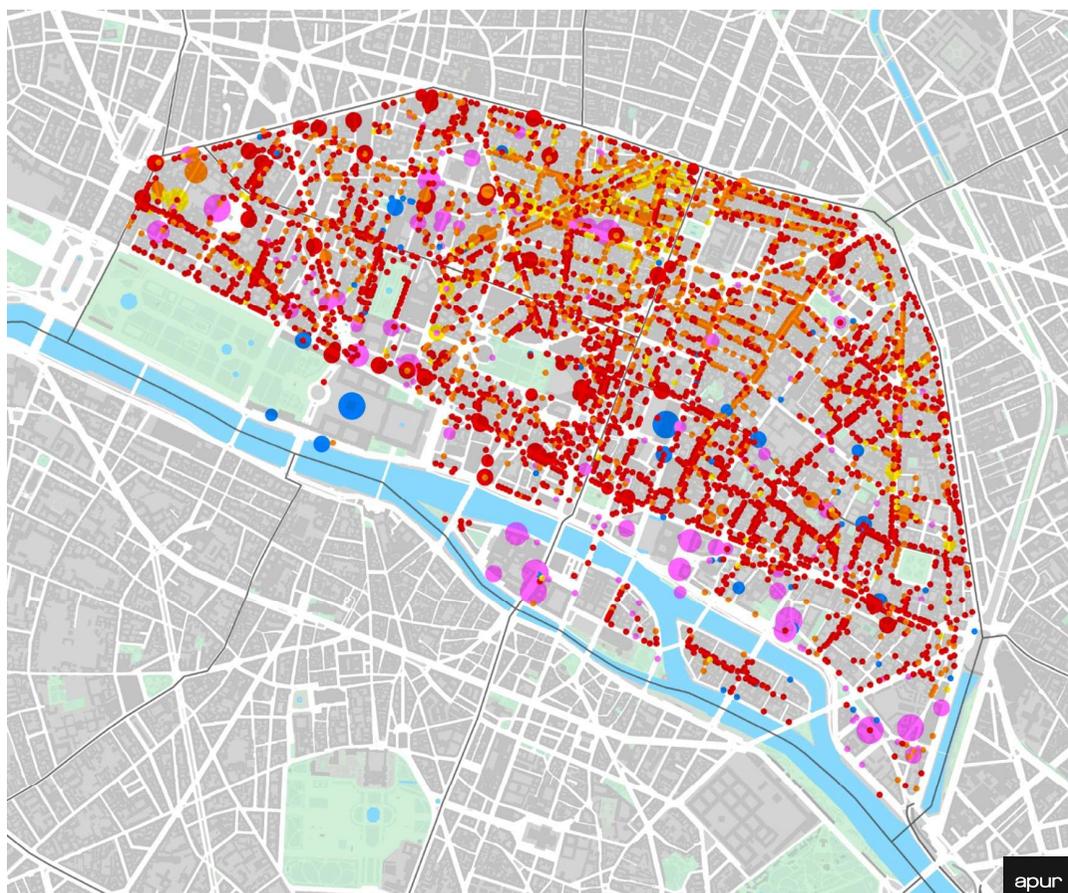
Deux fois plus d'emplois que d'habitants

Un arrondissement très fréquenté par les touristes

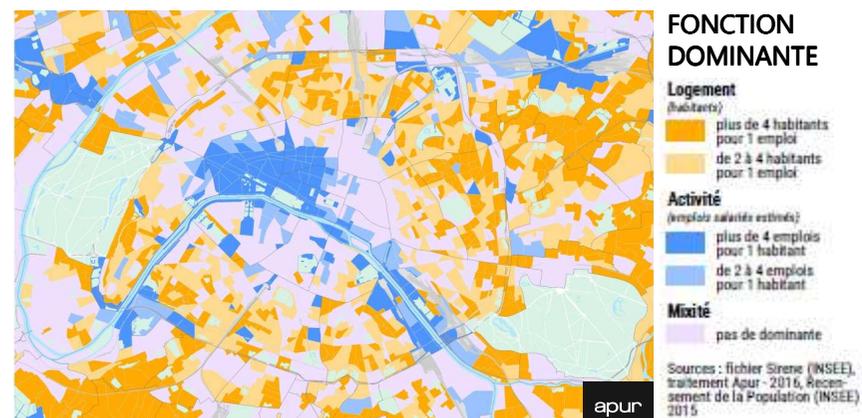
Des activités économiques tournées vers le commerce, le commerce de gros et l'administration publique

Une densité de commerces exceptionnelle

- 8 150 commerces
- 6,9 commerces pour 100 m de voie (4,2 en moyenne à Paris)
- 82 commerces pour 1 000 habitants (28 en moyenne à Paris)



Un taux d'emploi deux fois plus élevé que la moyenne parisienne





Approche socio-démographique

En gras les cartes reprises dans ce document
En vert les cartes issues du PLU actuel

Population

- **Densité de population**
- **Évolution de la population**
- Indice de jeunesse
- Structure simplifiée de la population active
- **Niveau de revenu**
- Évolution du revenu
- Profils des ménages

Habitat

- Typologie de l'habitat
- **Construction de logements**
- **Logements inoccupés**
- **Logements sociaux et hébergements**
- **PLU : secteurs de mixité sociale**
- **PLU : emplacements réservés pour le logement**
- Prix de vente des logements

Activité

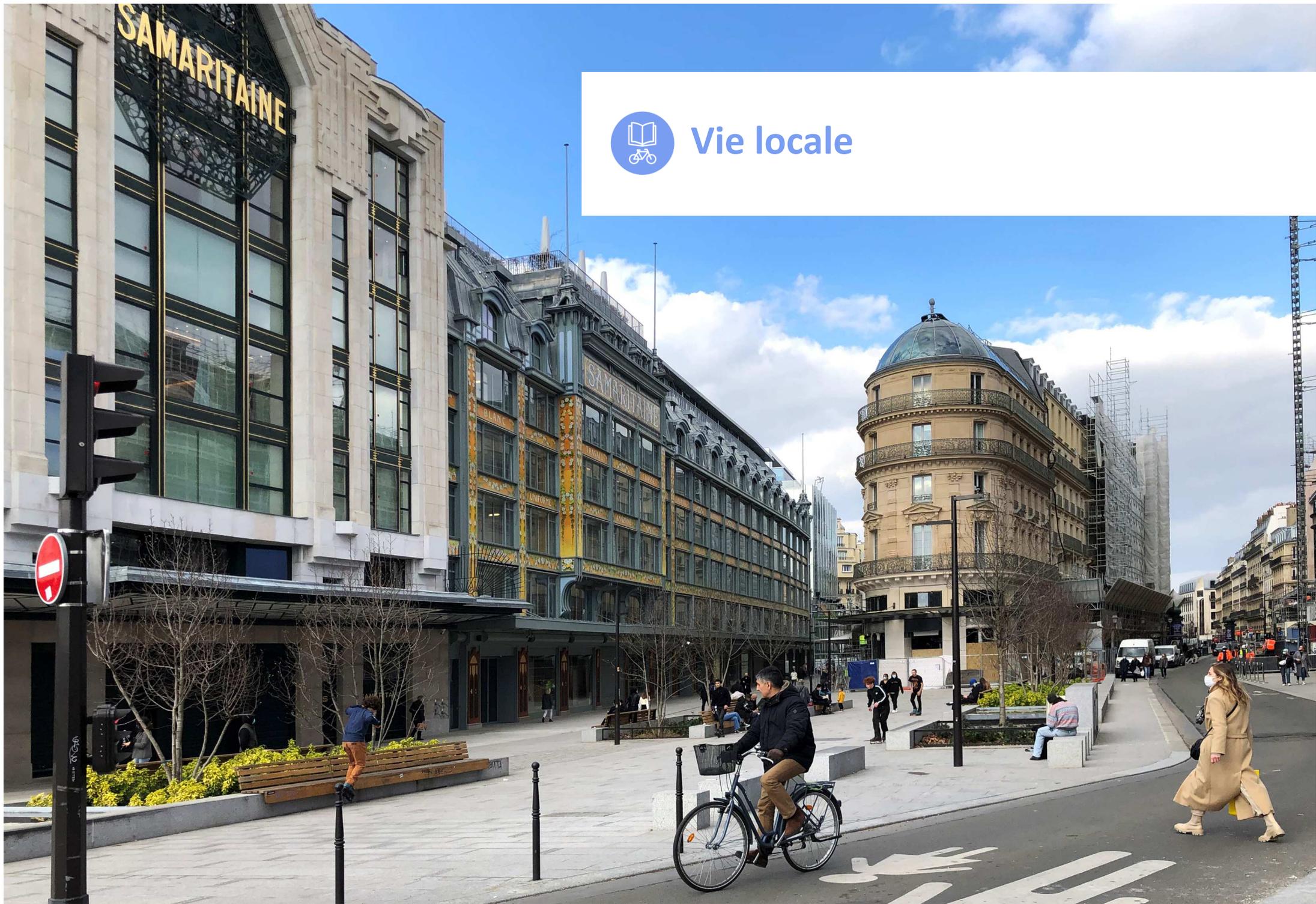
- Densité d'emplois
- **Spécificités économiques** (carte à l'arrondissement uniquement)
- Équipement commercial
- **PLU : protection du commerce et de l'artisanat**
- **PLU : périmètres de localisation d'équipements de logistique urbaine**
- Hébergements touristiques et lieux culturels
- Lieux de fabrication et d'innovation
- **PLU : protection de l'artisanat et de l'industrie (10e, 11e, 12e, 20e)**

Mixité

- **Mixité fonctionnelle : équilibre habitat/emploi**
- Mixité fonctionnelle : évolution 2000-2016



Vie locale





Equipements

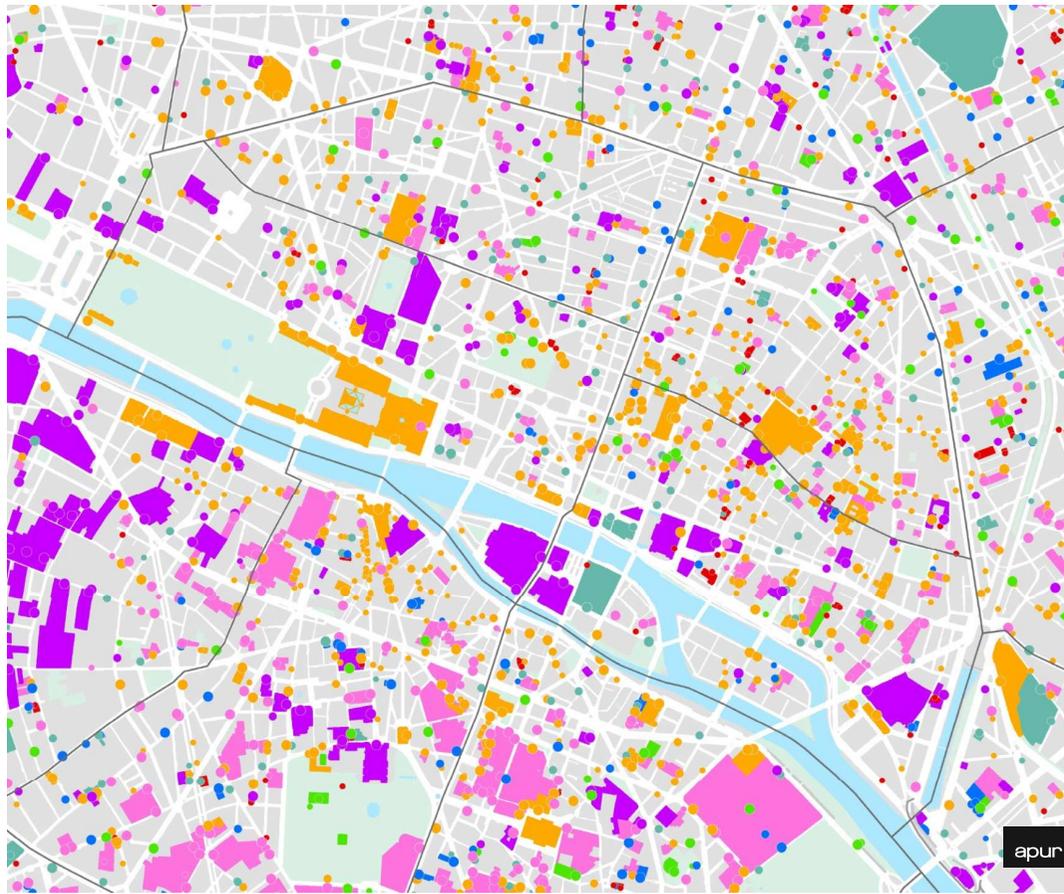
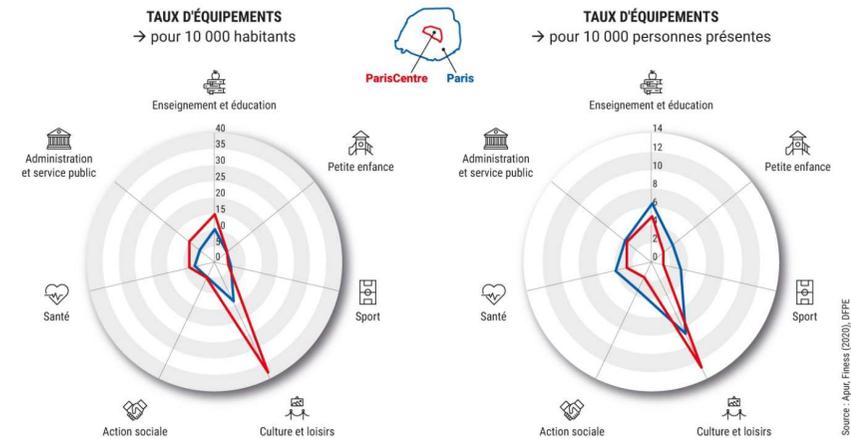


- 16 écoles maternelles
- 21 écoles élémentaires
- 10 groupes scolaires ou écoles polyvalentes
- 13 collèges
- 7 bibliothèques/médiathèques
- 7 gymnases
- 3 piscines
- 57 parcs et jardins

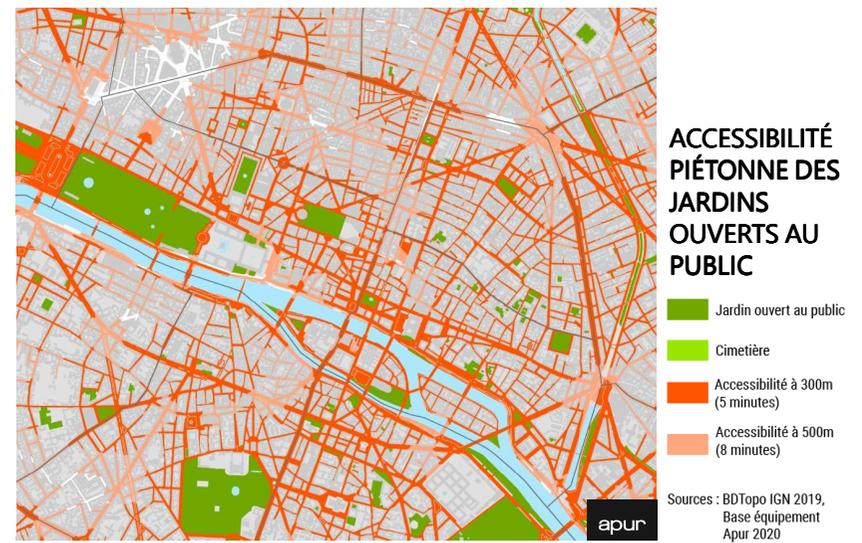
Une offre d'équipements culturels et de loisirs remarquable, mais qui profite potentiellement plus aux personnes présentes en journée qu'aux habitants

- Les équipements culturels et de loisirs de rayonnement métropolitain, ainsi que les établissements d'enseignement du 1er et du 2nd degrés sont particulièrement nombreux.
- L'offre d'équipements sportifs de plein air est peu développée. Emergence de nouvelles formes de services pour les habitants: piétonnisation des berges, Carreau du temple (lieu culturel et sportif, ouvert aux associations).

790 équipements
 79/10 000 habitants, (moyenne parisienne 45)
 26 équipements pour 10 000 personnes présentes en journée
 (moyenne parisienne 28).



97 % de la population de l'arrondissement se trouve à moins de 10 minutes de marche d'un espace vert public accessible





Mobilité et espaces publics



96,1% des habitants vivent à moins de 500 m d'une station de métro ou RER

Diminution de -27,2% du taux de motorisation des ménages entre 2006 et 2017

+ 4 590 places de stationnement vélos entre 2009 et 2020

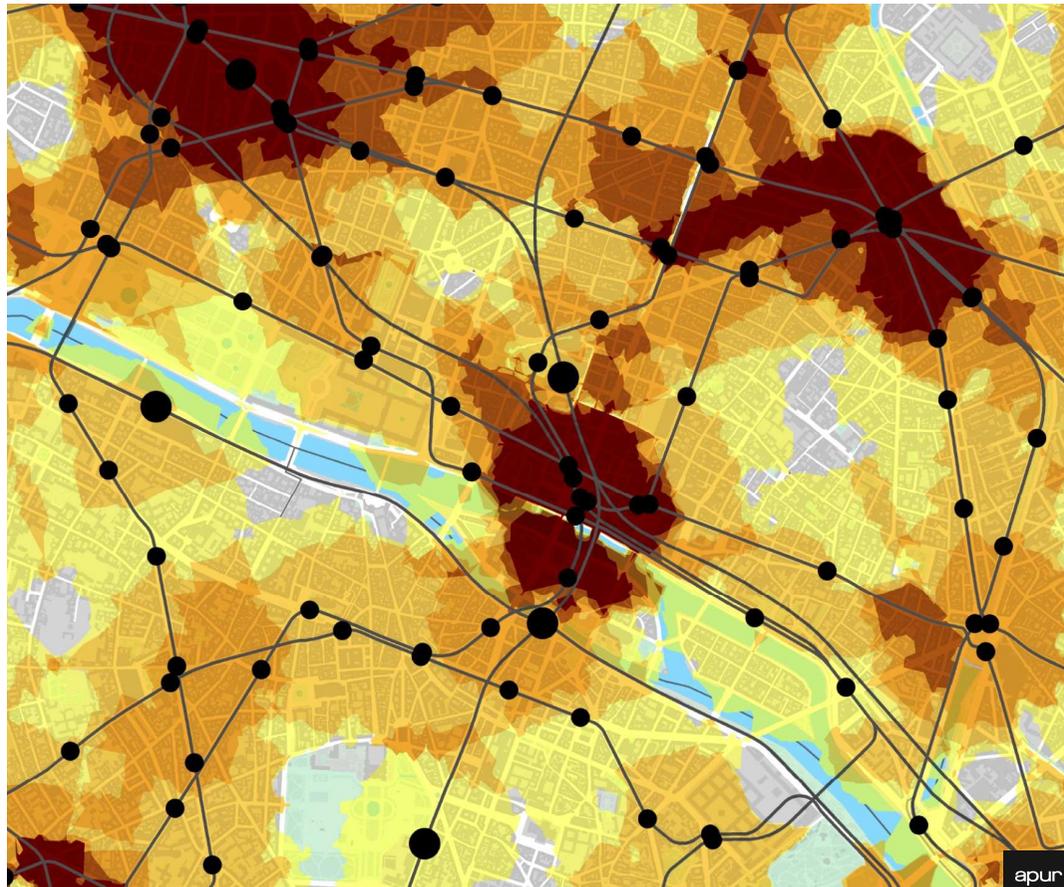
Une offre de mobilités dense

- 10 lignes de métro (1, 3, 4, 5, 7, 8, 9, 10, 11 et 14) comprenant 33 stations et 3 lignes de RER (A, B et D) qui traversent le territoire
- Prolongement de la ligne 14 à Mairie de Saint-Ouen fin 2020 et extension de la ligne 11 de Mairie des Lilas à Rosny-Bois-Perrier d'ici à 2024

Des requalifications de grande ampleur

en particulier :

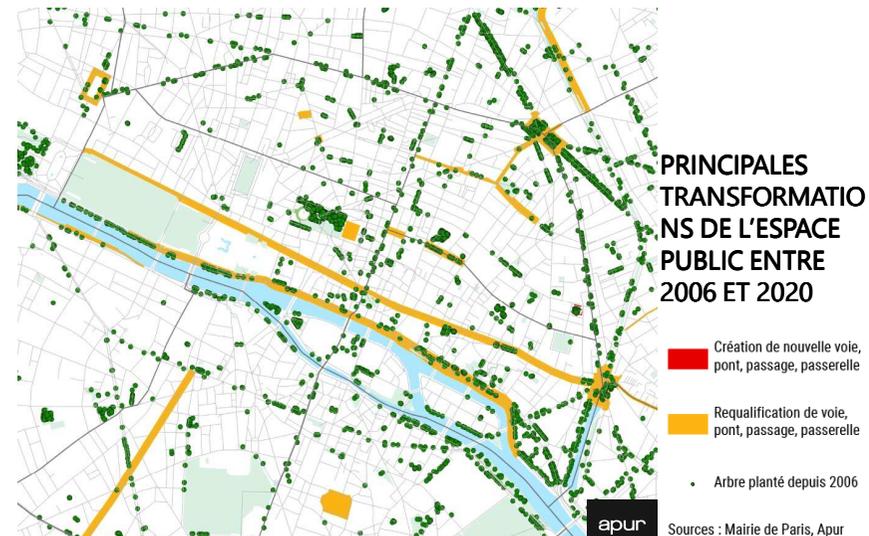
- La requalification des places de la République en 2013 et de la Bastille en 2020
- La transformation des berges de Seine en parc Rives de Seine en 2016
- La construction de la Canopée des Halles en 2016, qui s'ouvre sur le jardin Nelson Mandela réaménagé en 2018
- La transformation de la rue de Rivoli réservée aux circulations douces et aux seuls véhicules autorisés en 2020
- De nouvelles rues aux écoles



Le parc des Rives de Seine



Rue de Rivoli





Centralités et vie locale

Le secteur le plus visité de Paris, une concentration de monuments exceptionnelle, des lieux de vie locale réduits

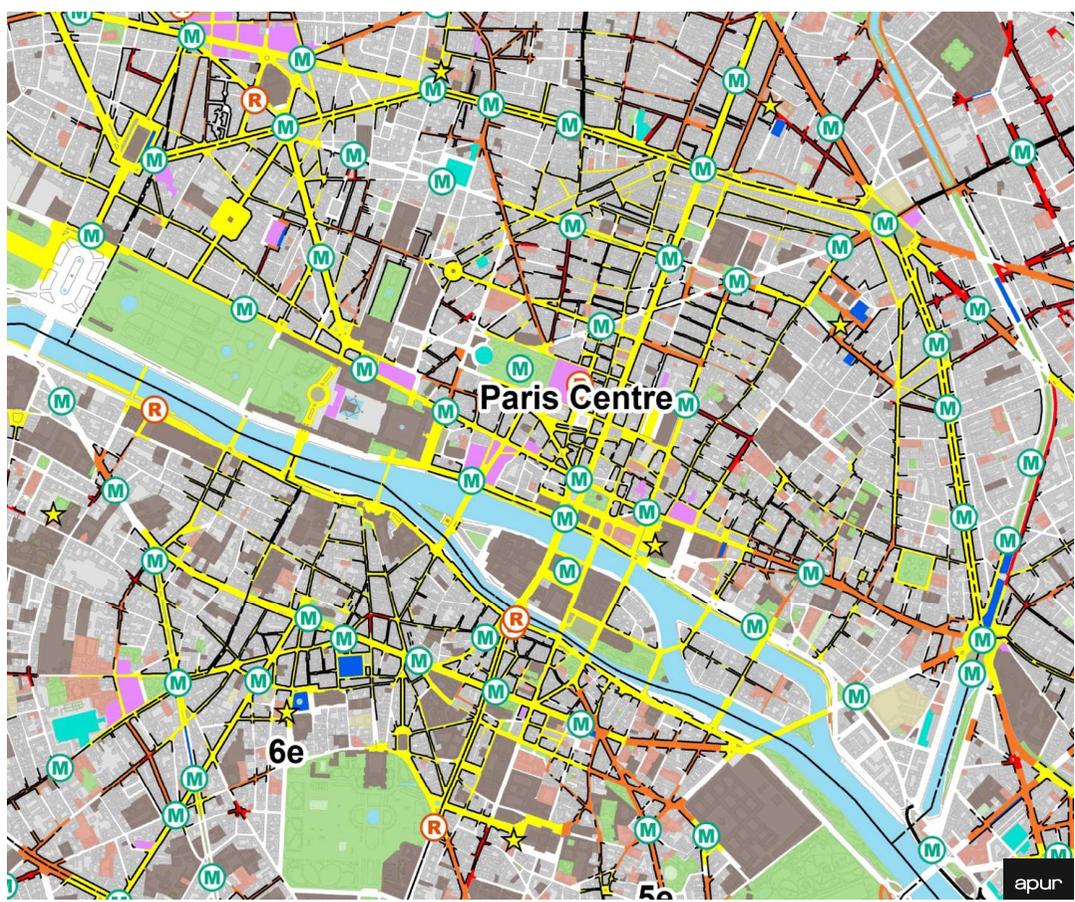
- Des lieux et des monuments très visités: Musée du Louvre, Palais-Royal..., le quartier historique du Marais, le centre Pompidou...
- Des lieux d'échelle métropolitaine; les Halles, de multiples places et lieux de rencontre et de rassemblement
- Les lieux pour la vie sociale et locale sont peu nombreux et sont aussi des lieux touristiques : Rue Saint-Antoine, rue de Turenne, rue de Bretagne, Rue Montorgueil et rue Montmartre, rue Saint-Honoré.
- Une desserte en transports en commun exceptionnelle



La rue Montorgueil

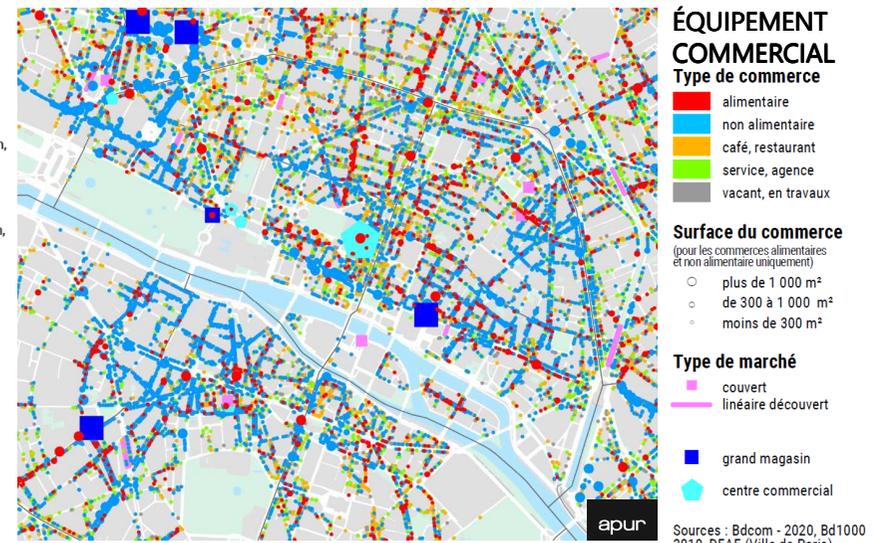


Le parvis de Notre-Dame de Paris



Une densité de commerces exceptionnelle

- 3 marchés découverts
- 2 marchés couverts
- 6 grandes galeries et centres commerciaux





Vie locale

En gras les cartes reprises dans ce document
En vert les cartes issues du PLU actuel

Principaux équipements publics

- **Emprises des équipements**
- Équipements de santé
- **PLU : zonage en faveur des équipements**
- Parcs et jardins
- **Accessibilité piétonne des jardins ouverts au public**
- **PLU : emplacements réservés aux équipements et espaces verts**

Mobilités

- **La desserte en transports en commun**
- Les aménagements cyclables existants
- Les zones à circulation apaisée
- Le stationnement automobile

Espace public

- La structure urbaine par les largeurs des voies
- Les places, les lieux singuliers, les grands mails
- **Principales transformations de l'espace public entre 2006 et 2020**
- **PLU : dispositifs liés à l'aménagement des voies**

Vie locale

- **Centralités et vie locale**



Approche environnementale

57 parcs et jardins - 43,5 ha

7 350 arbres d'alignement (6% du patrimoine arboré parisien)

2 sites d'agriculture urbaine productive

9 jardins partagés

25 potagers et vergers dans les écoles

5 jardins participatifs et pédagogiques



Le jardin de Tuileries

© Apur-David Bourreau

Avec 62 ha, le second arrondissement le moins végétalisé de Paris

11% de la surface est végétalisée dans Paris-Centre (21% en moyenne à Paris hors bois)

- De grands espaces verts parmi lesquels le jardin des Tuileries (22,4 ha), le jardin Nelson Mandela (4,3 ha), le jardin du Palais-Royal (2 ha), le square de la place des Vosges (1,3 ha), et le square Jean XXIII (1 ha).



LA NATURE

Légende

- Type de végétation
- Arbre d'alignement et strate arborée
 - Strate arbustive
 - Strate herbacée
- Equipements publics végétalisés
- Jardins publics
 - Cimetière
 - Sport de plein air
- Autres éléments de nature
- Toiture végétalisée
 - Mur végétalisé
 - ▲ Agriculture urbaine productive
 - Jardin partagé et pédagogique
 - Mare et plan d'eau
- Fonctionnalité écologique des espaces inventoriés à Paris
- Réservoir urbain de biodiversité
 - Espace relais
 - Corridors de biodiversité

Sources : APUR - DEVE - DRIEE

Une végétation privée diffuse dans l'arrondissement

- 2,9 ha de végétation identifiés dans les équipements (hors parcs, jardins et cimetières)
- 4,7 ha dans les espaces verts privés
- plus de 250 murs végétalisés
- 27 toitures végétalisées



TAUX DE LA VÉGÉTATION À LA PARCELLE

- Taux de végétation
- Moins de 10%
 - 10 à 20%
 - 20 à 30%
 - 30 à 50%
 - Plus de 50%

Sources : Apur
Image proche-infrarouge,
MNE - MNT - 2018 (c) Géomni

apur



L'eau et les sols de la ville

Les sols de l'arrondissement sont imperméables à 97% (83% en moyenne à Paris)

40 ha de surfaces perméables estimées dans le secteur Paris Centre :

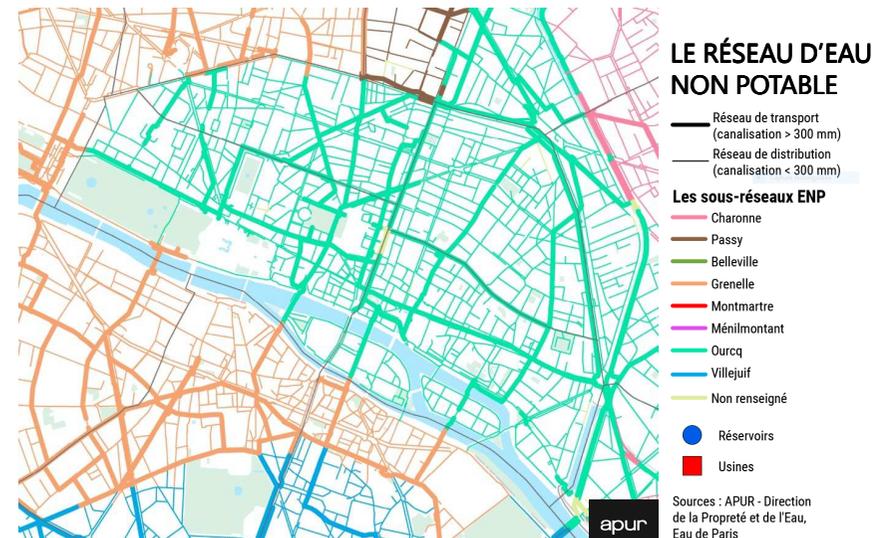
- 1% des espaces publics (soit 2ha) sous la forme de plates-bandes, pieds d'arbres, etc.
- 10% des espaces privés (soit 37ha) sous la forme de jardins en cœur d'îlot, cours plantées, etc.



Le petit bras de la Seine

Présence d'un réseau d'eau non potable

destiné aujourd'hui essentiellement aux services municipaux (assainissement, propreté, parcs et jardins).





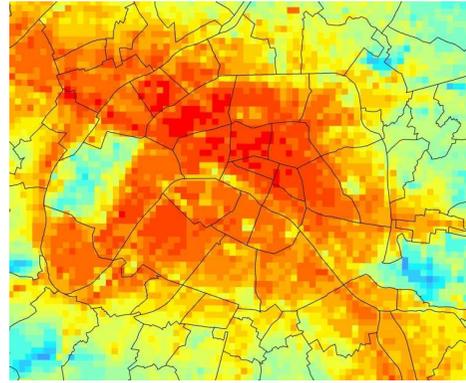
Ilots de chaleur et nuisances

Une exposition inégale aux risques

Une exposition aux effets d'îlot de chaleur urbain, à la pollution, et au bruit sur les grandes places et les principales voies, qui sont aussi les plus larges.

Une présence de plantations inférieure à la moyenne parisienne

La surface ombragée par les arbres des rues dans le secteur Paris Centre est de 10,6%, (moyenne parisienne 18,2%).



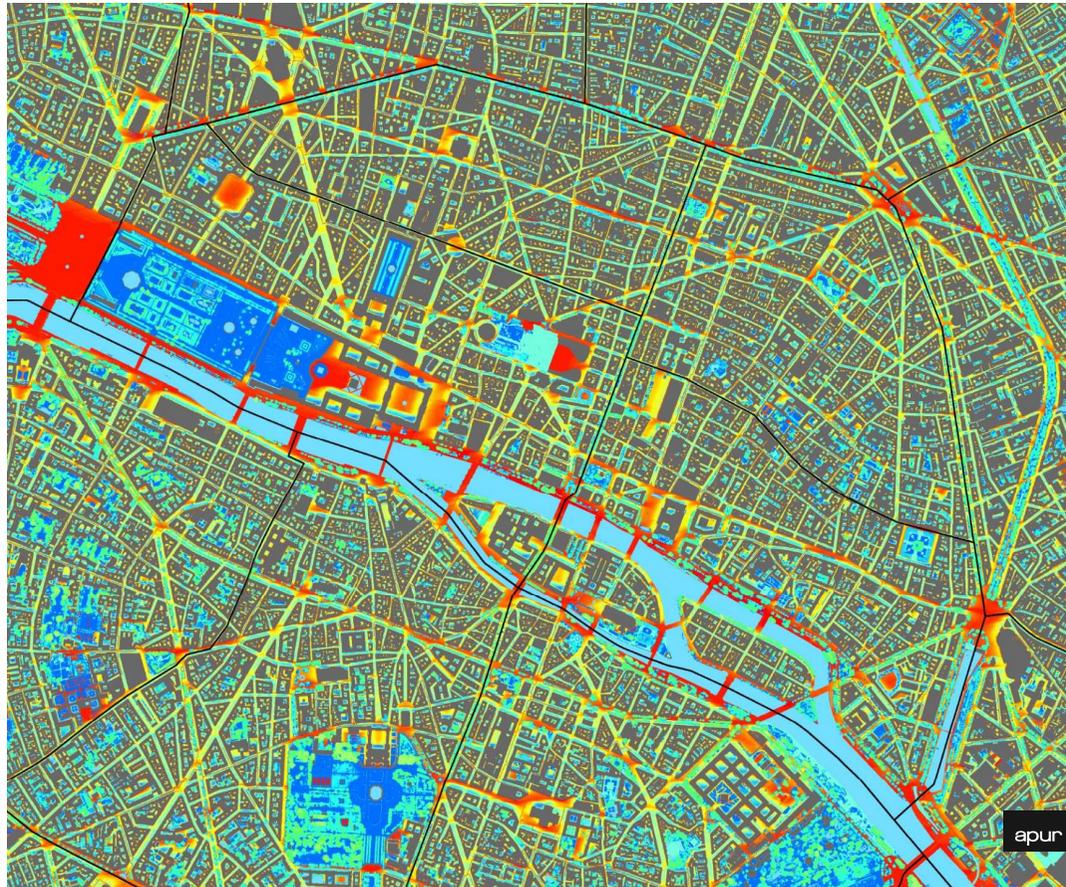
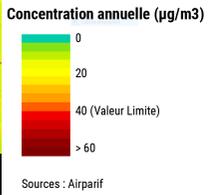
TEMPÉRATURE DE L'AIR A 6H DU MATIN EN ÉTÉ



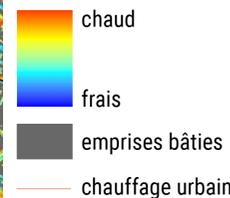
Les principales sources de bruit et de pollution de l'air sont les axes routiers les plus fréquentés



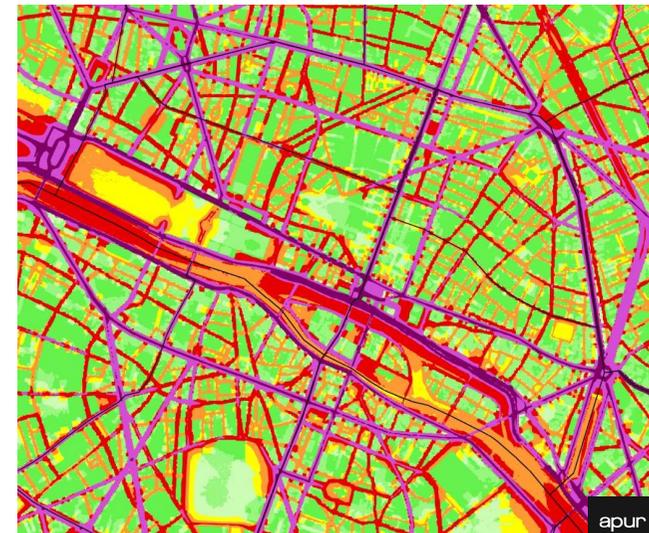
POLLUTION DE L'AIR PM10



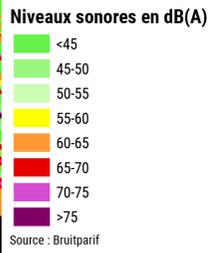
CONFORT CLIMATIQUE



Sources : APUR



CARTE DU BRUIT

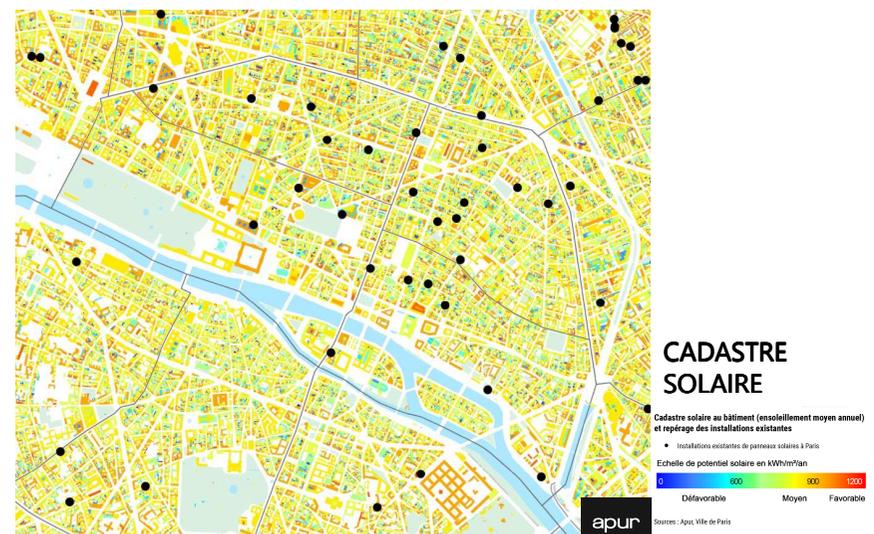
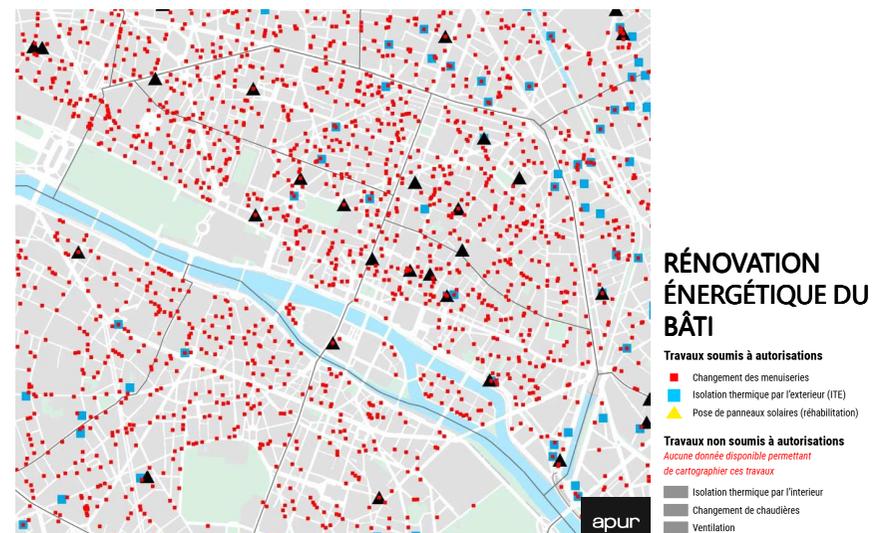
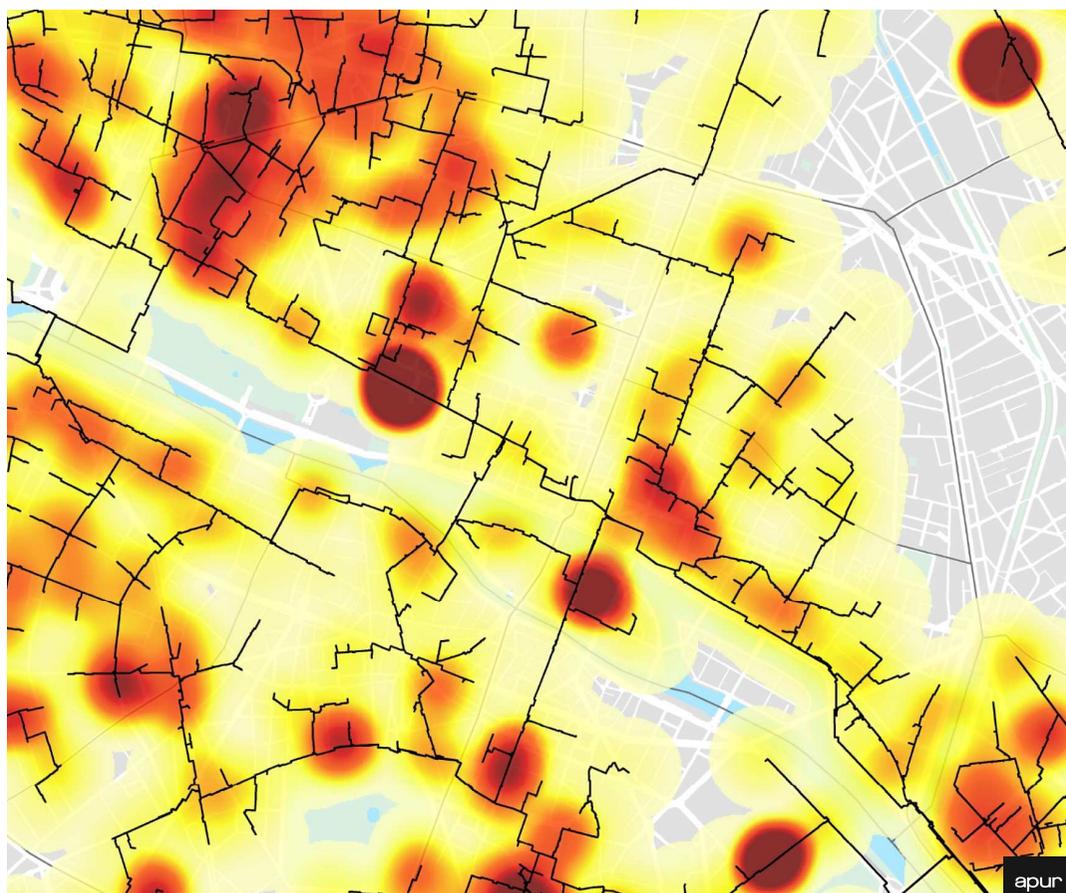




Réseaux et énergie

8 % de la consommation énergétique de Paris (2017)

- 2,28 TWh consommé en 2017 (59% électricité, 23% gaz, 13% via le réseau de chaleur parisien, 5% fioul, et moins de 1% bois).
- Un développement du réseau de chaleur parisien dans la moyenne parisienne (13% contre 15% en moyenne à Paris) et présence également du réseau de froid parisien.
- Le secteur tertiaire est le premier consommateur d'énergie (50%), devant les bâtiments résidentiels (48%), et l'industrie (2%).





Approche environnementale

En gras les cartes reprises dans ce document

En vert les cartes issues du PLU actuel

Nature

- **Végétation réelle**
- Taux de végétation à la parcelle
- Indice de canopée
- **PLU : protection et végétalisation des espaces libres**
- **PLU : sectorisation végétale de la zone UG**

Îlots de chaleur urbains

- **Modélisation de l'îlot de chaleur urbain**
- Thermographie aérienne

Nuisances

- **Bruits**
- **Pollution de l'air**

Éclairage

- Éclairage nocturne

Sols

- **Perméabilités des sols**
- Carrières, sous-sols
- Inondations
- La pollution des sols

Énergie

- **Potentiel solaire et installations solaires existantes**
- Chauffage urbain
- Chauffage électrique
- Chauffage individuel gaz
- Chauffage collectif gaz
- Chauffage collectif fioul

Réseaux

- **Réseau de chaleur**
- Réseau de froid
- Antennes relais
- **Réseau d'eau non potable**
- Réseau d'assainissement
- **Zonage pluvial simplifié**
- **PLU : zone de grands services urbains**

Rénovation du bâti

- **Réhabilitation thermique du bâti de 2006 à 2020**

Déchets

- Les dispositifs de collecte des déchets

Santé environnementale

- Modélisation des bruits
- Modélisation de la pollution de l'air
- Niveau de revenu
- La pollution des sols
- Accessibilité piétonne des jardins ouverts au public
- Végétation réelle
- Éclairage nocturne
- Modélisation de l'îlot de chaleur urbain
- Équipements de santé
- Habitat dégradé
- Suroccupation des ménages



Cadre urbain



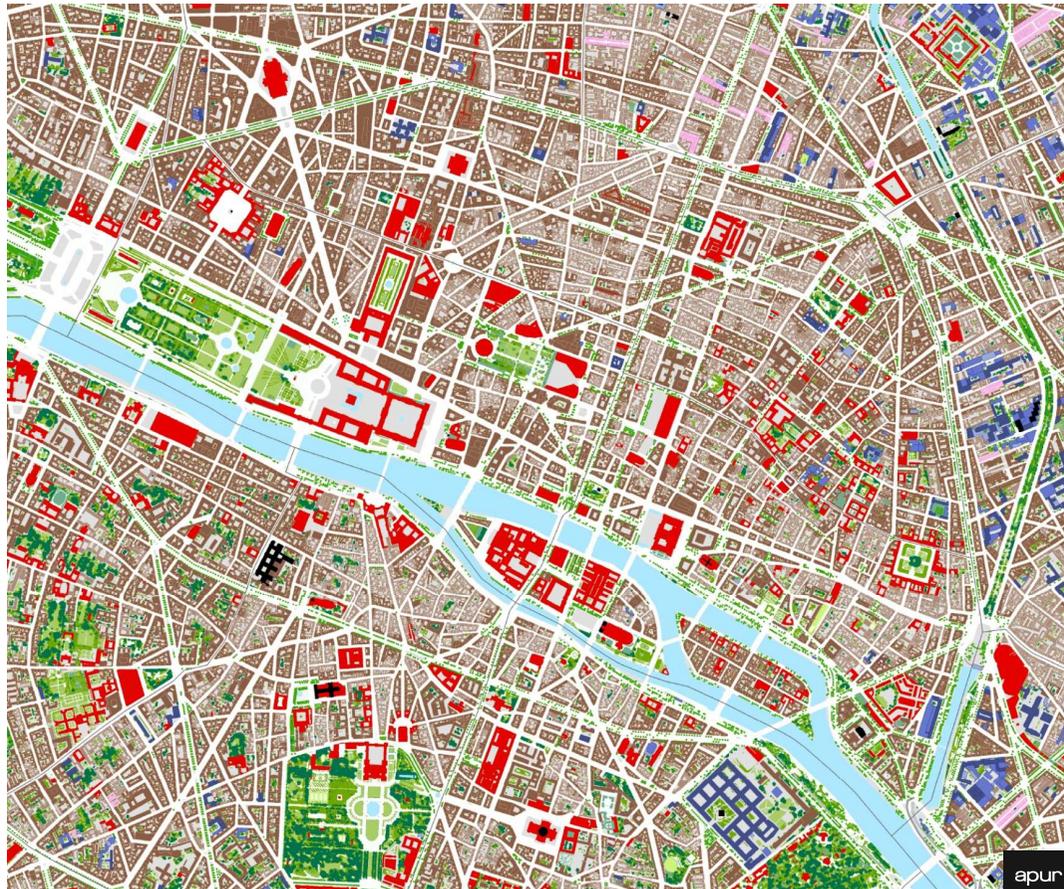
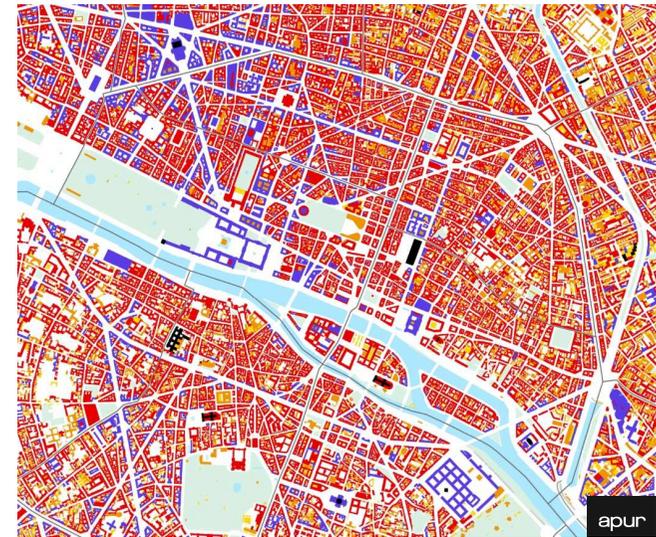
Tissus urbains

Des ensembles monumentaux et des constructions anciennes, une imbrication des tissus urbains au fil des siècles

- A l'ouest, des places et ensembles royaux et de grandes compositions ;
- à l'est, des tissus urbains composites dans les quartiers du Marais et du Temple ;
- au centre, des tissus urbains réguliers le long des boulevards et des percées du XIXe siècle et sur l'île Saint Louis, des constructions différentes dans les quartiers des Halles et de l'Horloge, récemment remaniés ;
- Des hauteurs des constructions semblables, entre 18 et 25m sauf dans les îlots du Marais ;
- Une végétation présente surtout dans le quartier du Marais, associée aux hôtels particuliers.



Des hauteurs de bâti homogènes, des cœurs d'îlot avec jardins dans le Marais



42% du bâti construit avant 1800, 90% avant

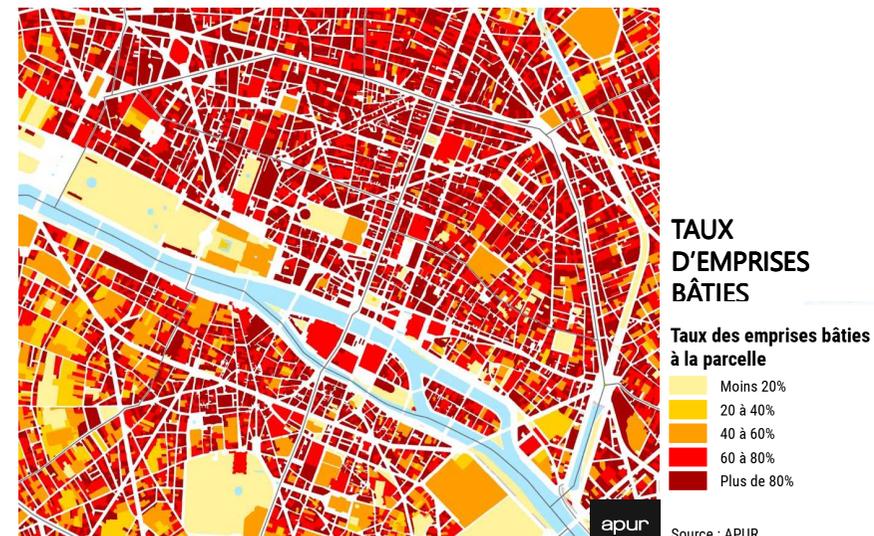
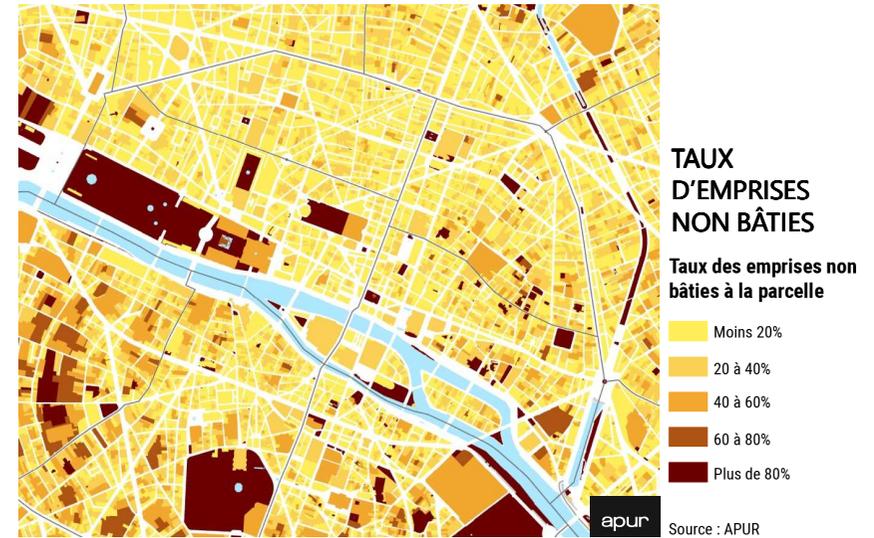




Densité et emprises des bâtiments

Des emprises et des densités bâties semblables

- Des densités bâties, le plus souvent de plus de 4 (surface bâtie/surface du terrain) semblables dans les tissus urbains existants avant le XIXe siècle et les tissus urbains haussmanniens ;
- Des densités un peu plus faibles, de 2 à 3, dans les grands ilots occupés par des hôtels particuliers ;
- Des espaces non bâtis peu importants, réduits à des cours et courettes et à quelques grands jardins dans les hôtels particuliers les plus vastes du Marais.





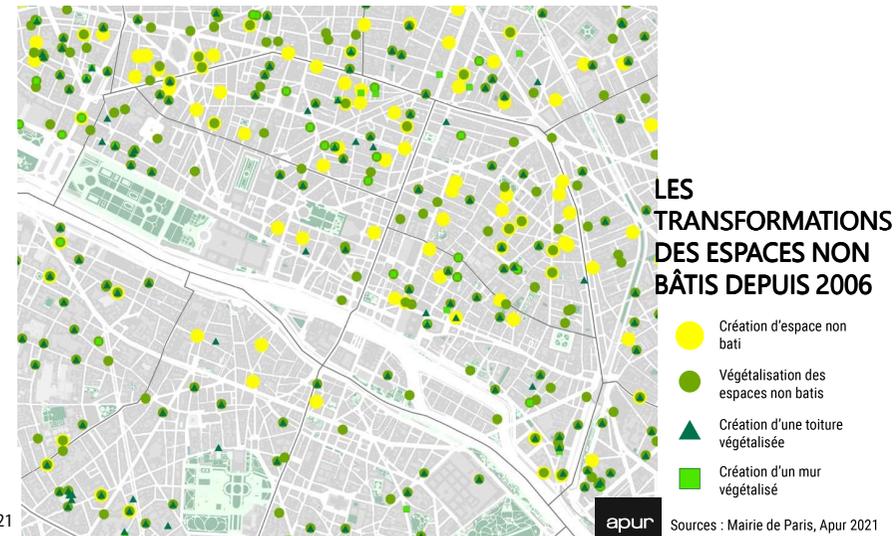
Les transformations

Un patrimoine bâti très entretenu, un PSMV qui protège et encourage la mise en valeur

- 5476 ravalements entre 2006 et 2020 soit 80 % des immeubles existants ;
- Quelques isolations thermiques extérieures (ITE) ;
- Des végétalisations en toiture peu nombreuses ;
- Des cœurs d'îlots qui accueillent de plus en plus de végétation ;
- de nombreux murs végétalisés.



Végétalisation et agriculture urbaine en toiture, Caserne Napoléon

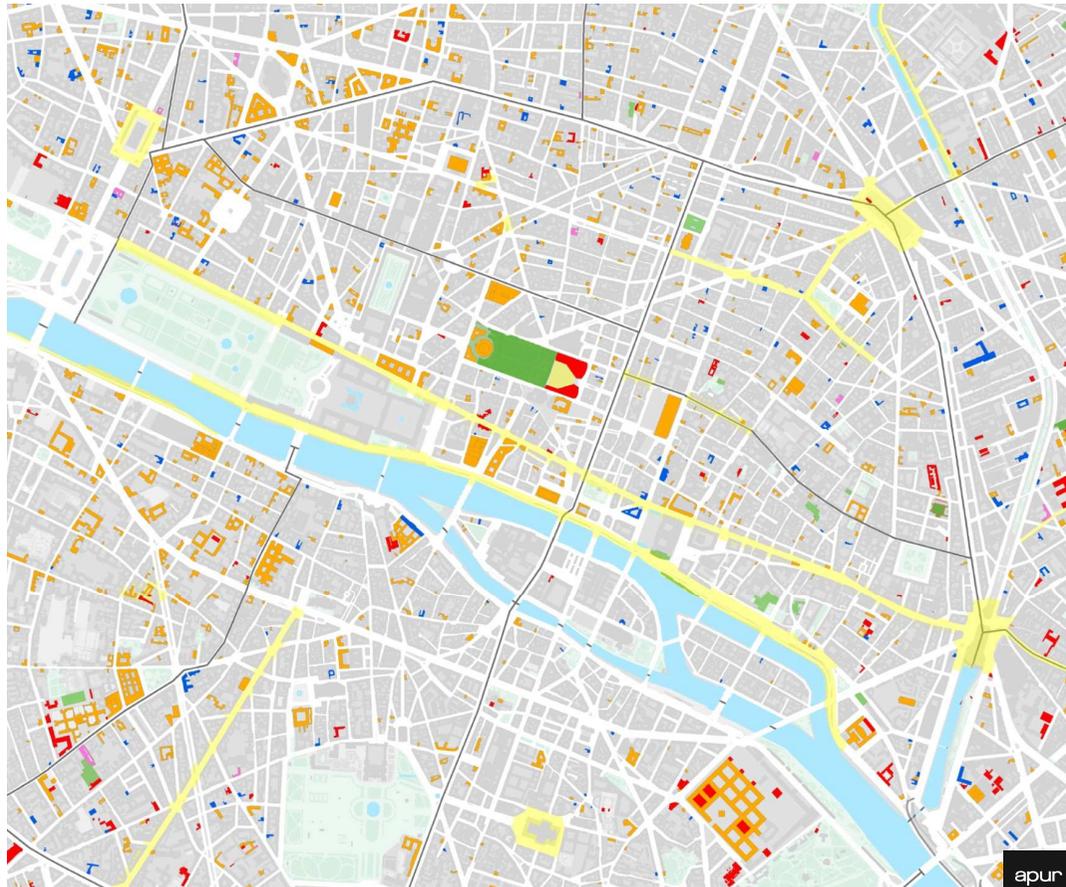




Les transformations

Des transformations adaptées à la richesse patrimoniale de Paris Centre

- Peu de constructions neuves depuis 2006 ;
- Des transformations situées à l'intérieur des bâtiments et peu visibles depuis l'espace public ;
- De nombreux projets très emblématiques: Morland, la Samaritaine, le Carreau du Temple, la Poste du Louvre, Notre-Dame-de-Paris, les berges de Seine, les Halles... ;
- Près de 40 équipements créés ou modifiés ;
- Des espaces publics requalifiés: Rue de Rivoli, Places de la Bastille et de la République.



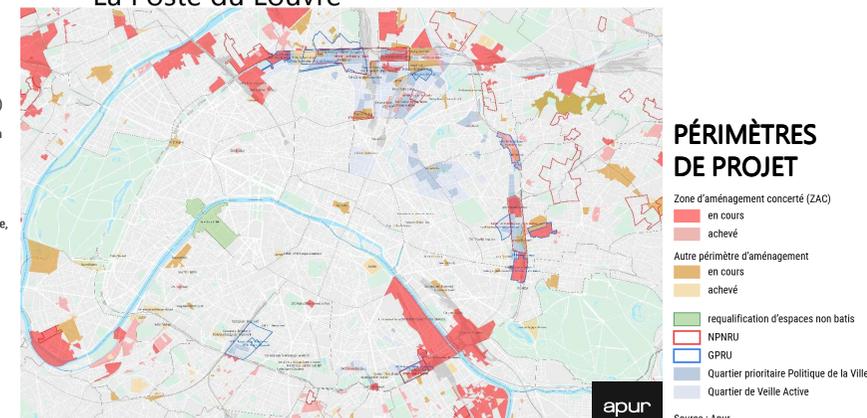
Le Cloud, 2 rue Menars



Surélévation, 7 bd Bourdon

Des grands projets qui concernent des bâtiments emblématiques

- Rénovation des Halles
- La Samaritaine
- La Poste du Louvre





Cadre urbain

En gras les cartes reprises dans ce document
En vert les cartes issues du PLU actuel

Paysages

- Le paysage métropolitain
- **Le paysage à Paris**
- *PLU : plan des hauteurs*
- *PLU : fuseaux de protection*

Structure et caractère des tissus urbains

Les tissus urbains

- Les tissus urbains
- **Hauteurs du bâti**
- **Emprise bâties à la parcelle**
- *PLU : filets de hauteur des constructions*

Tissus urbains et présence de la nature

- **La végétation et les tissus urbains**
- **Taux d'emprises non bâties**
- Taux de la végétation dans les espaces non bâtis à la parcelle

Patrimoine

- Protections patrimoniales de Paris

Densité

- **Densité bâtie à la parcelle**

Statut de propriété

- Statut de propriété

Les transformations des tissus urbains depuis 2006 et engagées

- **Transformations et projets en cours (2006-2020)**
- **Ravalements**
- **Les projets urbains**

03

La concertation sur le diagnostic

Calendrier concertation diagnostic - 2021



	Sem 15	Sem 16	Sem 17	Sem 18	Sem 19	Sem 20	Sem 21	Sem 22 Conseil de Paris	Sem 23	Sem 24	Sem 25	Sem 26	Sem 27 Conseil de Paris	Sem 28
 Réunions publiques (RP) - EES	MA Centre (12/4)			MA 5 (3/5)	MA 8 (10/5)	MA 12 (21/5)	MA 14 (25/5)	MA 11 (31/5)	MA 19 (11/6)	MA 20 (14/6)	MA 10 (21/6)	MA 17 (28/6)	MA 7 (5/7)	
				MA 6 (4/5)	MA 9 (11/5)			MA 18 (4/6)			MA 13 (25/6)	MA 15 (29/6)		
												MA 16 (2/7)		
 Atelier recueil contributions (ARC) - EES						ARC 5	ARC 8	ARC 12	ARC 14	ARC 11	ARC 19	ARC 20	ARC 10	ARC 15
						ARC 6	ARC 9			ARC 18			ARC 13	ARC 16
													ARC PCentre	ARC 7
														ARC 17
 Maison du PLU (MPLU)				MPLU 5	MPLU 8	MPLU Centre	MPLU 14	MPLU 11	MPLU 19	MPLU 20	MPLU 10	MPLU 15	MPLU 7	
				MPLU 6	MPLU 9	MPLU 12		MPLU 18			MPLU 13	MPLU 16		
												MPLU 17		
 Marche exploratoire (ME) - CAUE	ME Centre (17/4)			ME 5	ME 8	ME 12	ME 14	ME 11	ME 19	ME 20	ME 10	ME 15	ME 7	
				ME 6	ME 9			ME 18			ME 13	ME 16		
												ME 17		
 Conférence grand public				Conf péda (7/5)										

Une concertation élargie

Pour permettre à tou·te·s celles·ceux, individus, associations et organisations diverses qui s'intéressent au devenir de notre ville de s'informer, de s'exprimer, d'échanger et de contribuer.

Un cadre réglementaire de la concertation

- Elle est obligatoire et régie en détail par le Code de l'Urbanisme.
- L'article L. 103-2 du Code de l'Urbanisme prescrit que la révision du Plan local d'urbanisme fait l'objet d'une concertation associant, pendant toute la durée de l'élaboration du projet, les habitant·e·s, les associations locales et les autres personnes concernées.
- Elle est mise en œuvre dans tous les arrondissements ou secteur de la ville.

Une démarche volontaire complémentaire

Au-delà du dispositif réglementaire de la concertation, un dispositif complémentaire est mis en œuvre pour porter la concertation dans tous les arrondissements ou secteur de la ville, la rendre ludique et inclusive afin que tou·te·s les Parisien·ne·s puissent s'exprimer et qu'elle s'appuie sur des outils innovants et accessibles.

Les outils de la concertation

Dans votre arrondissement



Lors de cette concertation sur le diagnostic territorial, dites nous ce que vous inspire cette photographie de Paris, **quel ressenti vous avez de votre quartier, votre arrondissement, et votre ville.**

Vous pouvez vous informer via des points d'information « **Maison du PLU** ». Vous les trouverez :

- **le mercredi 19 mai de 11h à 17h : Marché place Baudoyer puis square Elie Wiesel**
- **le samedi 22 mai de 10h à 17h : marché Montorgueil puis le long des Berges de Seine**

Vous pouvez participer à la concertation et contribuer via :

- le site **idee.paris.fr**
- le **registre papier** présent en Mairie d'Arrondissement

Et en participant :

- au **Forum Urbain** qui sera organisé par vos Conseils de Quartier
- à la **Marche Exploratoire** organisée par le CAUE

Parcours utilisateur de la concertation en ligne

Sur le site idee.paris – rubrique « Révision du Plan Local d’Urbanisme-diagnostic »

Le diagnostic, première étape de concertation

Constituée de quatre temps forts, la révision du Plan Local d’Urbanisme a débuté en janvier dernier avec une 1ère étape d’information du public. **La concertation sur le diagnostic se tient du 12 avril au 16 juillet 2021.** Elle permet aux Parisien·ne·s et aux usager·ère·s de Paris donner son avis sur l’état des lieux du territoire.

Qu’est-ce que le diagnostic ?

Réalisé en étroite collaboration entre la Ville et l’Atelier parisien d’urbanisme (Apur), le diagnostic présente un état des lieux du territoire en 2020, ses atouts, ses contraintes et son évolution depuis la dernière révision du Plan Local d’Urbanisme de 2006.

A ce stade, il est demandé aux Parisien·ne·s et usager·ère·s de Paris de partager son expérience et donner son ressenti du territoire sur l’état des lieux proposé dans le diagnostic territorial.

Lors de la prochaine étape de concertation sur le projet de ville en 2022, vous pourrez formuler des propositions sur l’aménagement de Paris.

Pour ce faire, le diagnostic territorial est consultable ici :

 [Le diagnostic territorial du PLU](#)



Accès au diagnostic sur le site de l'APUR

Parcours utilisateur de la concertation en ligne

Sur le site idee.paris – rubrique « Révision du Plan Local d'Urbanisme - diagnostic »



Pour déposer une contribution en tant qu'individu

PARIS | IDÉE La démarche ▾ Les consultations ▾ Nos actualités ▾ À propos ▾ RelecteurVille ▾

Votes 0 Mes Votes

1 Le diagnostic 2 Partagez vos idées **En cours** 3 Cahiers d'acteurs **En cours** 4 Autres modalités de concertation À venir 5 Prochaines étapes À venir

Donnez votre avis sur le diagnostic

Du 23 mars 2021 à 08:00 au 16 juillet 2021 à 23:59 99 jours restants

Réalisé à l'échelle des dix-sept arrondissements parisiens, le diagnostic s'appuie sur plusieurs cartes et analyses réparties selon 4 thématiques d'étude.

- 1. Logement et activité économique**
+ d'infos dans le chapitre Approche socio-démographique du diagnostic
- 2. Équipements, services et mobilités**
+ d'infos dans le chapitre Vie locale du diagnostic
- 3. Environnement, nature et santé**
+ d'infos dans le chapitre Approche Environnementale du diagnostic
- 4. Paysage urbain et patrimoine**
+ d'infos dans le chapitre Cadre urbain du diagnostic

En savoir plus sur les thématiques en téléchargeant le document d'information. Le diagnostic est consultable en cliquant sur le lien suivant :

[Le diagnostic territorial du Plan local d'urbanisme](#)

Vous aussi, faites partager votre expérience et donner votre ressenti du territoire sur l'état des lieux proposé dans le diagnostic territorial.

1 proposition [+ Déposer une proposition](#)

Liste Grille Plan Mots-clés ou référence Tri aléatoire Toutes les zones Toutes les catégories

Pour déposer une contribution en tant que personne morale ou association

Accès au diagnostic sur le site de l'APUR

Formulaire de contribution

Parcours utilisateur de la concertation en ligne

Le formulaire de contribution individuelle



Déposer une proposition

Faites part de votre expérience du territoire parisien en commentant le diagnostic territorial dont vous pouvez prendre connaissance du diagnostic territorial en cliquant ici.

Titre
Indiquez ici le résumé de votre proposition

Catégorie
Sélectionnez une catégorie

Lieu ou adresse
Vous pouvez renseigner le nom d'une commune, d'un quartier, d'une rue ou écrire une adresse exacte

Zone géographique facultatif
Sélectionnez une localisation

Description
Ecrivez ici, de manière détaillée, votre réponse

Normal B I U S

Visible uniquement par vous et l'administrateur

Votre profil :

Habitant ou usager de Paris Participant à un forum urbain Participant à une marche exploratoire

Visible uniquement par vous et l'administrateur

Souhaitez-vous être tenu.e informé.e des suites du projet ?
En répondant "Oui", vous acceptez que votre mail soit transmis à l'équipe de la Ville de Paris en charge de la consultation de ce projet afin de vous recontacter.

Oui
 Non

Avez-vous pris connaissance du diagnostic territorial ?

Si ce n'est pas le cas, vous le trouverez en cliquant sur ce lien.

Illustration facultatif
Faites glisser votre image sur cette zone ou sélectionnez un fichier sur votre ordinateur

Parcours utilisateur de la concertation en ligne

Les cahiers d'acteurs pour les personnes morales et les associations



1 Le diagnostic 2 Partagez vos idées **En cours** 3 **Cahiers d'acteurs** **En cours** 4 Autres modalités de concertation **À venir** 5 Procha **À venir** >

Soumettre et consulter les cahiers d'acteurs

📅 Du 24 mars 2021 à 17:55 au 16 juillet 2021 à 23:59 ⏳ 99 jours restants

Vous êtes une personne morale ou une association, vous aussi participez à la concertation sur le diagnostic. Téléchargez le modèle de cahier d'acteur et le mode d'emploi et faites part de votre expérience du territoire parisien pour commenter le diagnostic territorial.

[Cahier d'acteur à remplir](#) [Mode d'emploi](#)

Le diagnostic est consultable en cliquant ici :

[Le diagnostic territorial du Plan local d'urbanisme](#)

0 proposition [+ Déposer une proposition](#)

☰ Liste 🗪 Grille 🗺 Plan 🔍 Mots-clés ou référence Tri aléatoire Toutes les zones

Lien pour télécharger le cahier d'acteur à remplir

Lien vers une notice explicative

Formulaire pour déposer le cahier dûment rempli

Avec le CAUE et en autonomie !

> **Rendez-vous « en visio » le samedi 17 avril à**

11h : pour une présentation des objectifs des marches et des supports téléchargeables proposés par le CAUE de Paris.

> **Du 17 avril au 3 mai 2021 :**

Observez, marchez, arpentez votre arrondissement pour nous faire part de votre expérience du territoire parisien.

> **Le 4 mai 2021 à 19h :**

Rendez-vous en « visio » pour nous transmettre le résultat de vos marches.



Quel urbanisme pour Paris ?

LES MARCHES EXPLORATOIRES MODE D'EMPLOI

1 TÉLÉCHARGEZ ET IMPRIMEZ LE CAHIER « MODE D'EMPLOI »



Explication de la démarche
Modalités de la marche exploratoire en autonomie et modalités de restitution

Rappel du calendrier de concertation

Détail des attendus et objectifs

Carnet de plans détaillés de l'arrondissement
possibilité de n'imprimer qu'une partie du carnet en fonction de son lieu de vie

Proposition de points d'intérêts thématiques à aller visiter

2 TÉLÉCHARGEZ AU CHOIX ET SELON VOS AFFINITÉS UN OU PLUSIEURS CAHIERS DE MARCHÉ THÉMATIQUE



Logement et activité



Équipements, service et mobilité



Environnement et santé



Paysage urbain et patrimoine

Dans chaque cahier un questionnaire thématique construit à partir du diagnostic de l'Apur des points d'intérêts détaillés à aller visiter et à commenter

3 RESTITUEZ VOS IDÉES

SCANNEZ OU PRENEZ EN PHOTOS vos questionnaires remplis et vos cartes commentées

ET ENVOYEZ-LES À PLU-CENTRE@caue75.fr

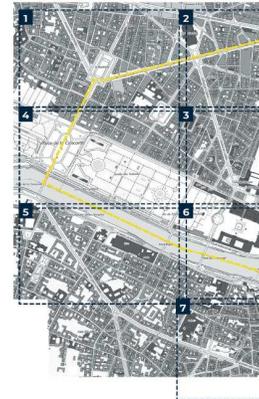
4 PARTICIPEZ À LA RÉUNION DE RESTITUTION LE 4 MAI 2020

Accès via ce lien : [lien de réunion](#)

A l'issue de cette réunion de synthèse, nous nous occuperons de transmettre vos idées, retours et commentaires sur [idée.paris.fr](#)

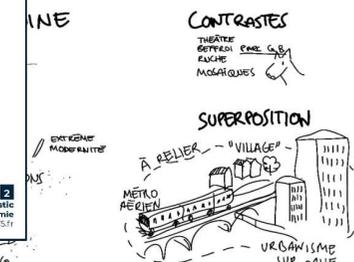
PLU Bioclimatique - Concertation étape 1: le diagnostic
Kit de marche exploratoire en autonomie
Ce support vous est proposé par le CAUE de Paris [www.caue75.fr](#)

PLAN DE REPERAGE



PLU Bioclimatique - Concertation étape 1: le diagnostic
Kit de marche exploratoire en autonomie
Ce support vous est proposé par le CAUE de Paris [www.caue75.fr](#)

ARRONDISSEMENT DISSEMENT



Plus d'informations : PLU-CENTRE@caue75.fr



04 **Merci de votre
attention**



Glossaire

Voici quelques termes ou acronymes à connaître dans le cadre de la révision du Plan local d'urbanisme



Cahier d'acteur

Modalité d'expression dédiée aux personnes morales (collectivité territoriale, association, chambre consulaire, syndicat professionnel, organisme public parapublic ou privé...) qui souhaitent faire connaître leur position sur tout ou partie des enjeux mis en concertation.

Conseils de quartier

124 conseils de quartier couvrent la totalité du territoire parisien. Espace d'information et de dialogue, de propositions, d'initiatives, d'avis, les conseils de quartier relèvent des mairies d'arrondissement.

Forum urbain

Si ils le souhaitent, et aidés par le kit méthodologique, les conseils de quartier pourront se constituer en Forum urbain en conviant d'autres acteurs du territoire aux réflexions sur le Plan local d'urbanisme bioclimatique. Représentant·e·s de personnes morales (association de commerçant·e·s, entreprises locales, associations d'usager·ère·s...), des villes limitrophes et particuliers pourront y participer et enrichir les débats organisés par le conseil de quartier.

Glossaire (suite)



Kiosque ambulant

Modalité de participation itinérante permettant d'aller à la rencontre des Parisien·ne·s, les kiosques ambulants parcourront la ville pour recueillir leur contribution dans le cadre de la révision.

PADD

Le Projet d'aménagement et de développement durable est l'une des pièces majeures du Plan local d'urbanisme. Il définit les orientations que souhaite prendre Paris pour le développement de son territoire.

Registre

Mis à disposition du public dans les mairies d'arrondissement, il permet de recueillir l'avis du public.

Réunion publique

Les réunions publiques se déroulent à chaque étape de la révision du Plan local d'urbanisme dans chaque arrondissement.

Volontaires de Paris

Ce sont des citoyen·ne·s engagé·e·s qui participent à la mise en œuvre concrète de projets dans leur ville et œuvrent pour l'intérêt général. Près de 20 000 citoyen·ne·s constituent ces communautés de volontaires.